

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

# Saint-Thomas-de-Conac

code INSEE : 17410

567 habitants

Communauté de communes de la Haute Saintonge



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W383) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier petit format, à spirale, couverture bleue, 100 p.

Couverture AMF (format A5) collée.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.

Bordereau d'envoi à la préfecture daté du 20 février.

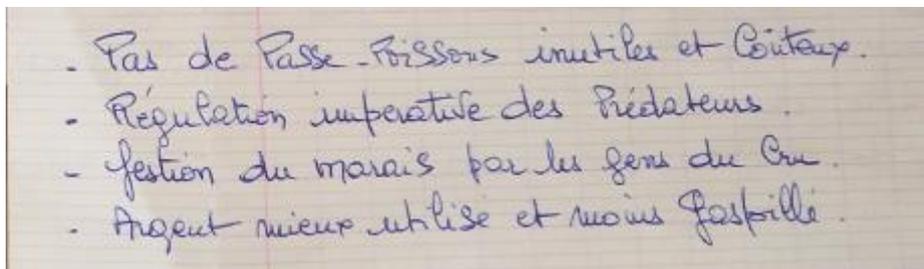
7 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

## Devons-nous cohabiter au milieu d'un parc d'éoliennes de 180 mètres de haut, à 500 mètres de nos habitations?

### Transparence et concertation

Nous sommes conscients de la charge de travail et des heures accumulées par les maires et conseillers municipaux à traiter – souvent bénévolement – des affaires de nos communes, si petites soient-elles, et nous en sommes reconnaissants. Toutefois, nous souhaiterions une meilleure information (réunions publiques) et une plus grande concertation avant le vote de délibérations qui ont un impact sur toute la population, comme par exemple, un projet d'implantation de parc éolien à proximité, avec des engins de 180m. de haut ; mais aussi avant toute délibération sur un projet dont le coût serait supérieur à un certain montant ; en cas de vive opposition durant cette concertation, prévoir la possibilité d'un vote de la population sur le projet.



### b) Il faut lutter contre le Communautarisme et l'Intégrisme

Nous voulons rester Français, avec notre culture et nos racines judeo-chrétiennes. Nous demandons au Gouvernement d'inciter les Immigrés et leurs descendants français, bien intégrés et devenus **Républicains** de convaincre leurs compatriotes qui veulent vivre en France à devenir Français, et à épouser les lois et coutumes françaises.

Ne serait-ce pas un bon moyen de rapprocher les communautés, et de montrer leur bonne volonté ?

### Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [ ].

**1. Mail imprimé, 30 lignes, 328 mots (homme)**

*Sujet* : TR : Merci de bien vouloir insérer ce mail dans le cahier de doléances mis à la disposition des habitants jusqu'au 15 décembre

*De* : Mairie de St Thomas-de-Conac <mairie@saintthomadeconac.fr>

*Date* : 13/12/2018 à 17 13

*Pour* : ROUSSEAU Daniel <maire.stthomadeconac@orange.fr>

---Message d'origine---

*De* : [Prénom Nom, Adresse mail]

*Envoyé* : jeudi 13 décembre 2018 15 33

À : [mairie@saintthomadeconac.fr](mailto:mairie@saintthomadeconac.fr)

*Objet* : Merci de bien vouloir insérer ce mail dans le cahier de doléances mis à la disposition des habitants jusqu'au 15 décembre.

Il nous est possible aujourd'hui et dans un temps extrêmement limité de nous exprimer.

Ayant fait l'acquisition d'une maison figurant dans de nombreux livres concernant le patrimoine architectural de la région Poitou-Charentes, précisément à Saint-Thomas-de-Conac 17150, lieu que j'ai restauré en faisant travailler les artisans du village et des alentours pendant cinq ans, j'ai découvert avec stupéfaction, comme beaucoup de riverains et habitants de la région, ce projet d'implantation d'éoliennes dans un des plus beaux sites de France, classé Natura 2000, zone de protection spéciale (ZPS) en raison des oiseaux à sauvegarder, zone humide à protéger, le tout dans le couloir migratoire le plus important d'Europe.

Que dire d'un tel projet en contradiction totale avec les engagements pris par la France pour protéger la biodiversité et certaines espèces d'oiseaux menacées ? On nous parle de transition énergétique alors qu'il s'agit de transactions financières avec les lobbys éoliens au détriment des populations riveraines.

Que dire de ces projets, engagés dans un parfait déni démocratique et au mépris de la santé des citoyens ?

Que dire devant de telles décisions politiques qui nous vendent la sortie de l'ère nucléaire avec des énergies renouvelables intermittentes qui doivent se connecter sur des réseaux de soutien alimentés par des centrales au charbon ou à gaz, sachant pertinemment qu'une quarantaine de mâts ne suffiront jamais à fermer la centrale de Blaye ?

Que dire des agissements en sous-main d'EDF-R qui engage des agriculteurs à signer des baux emphytéotiques sans leur expliquer le piège inextricable dans lequel elle les attire.

J'appelle de toutes mes forces à un réveil citoyen responsable qui mesurera les conséquences irréversibles de tels projets sur la santé des riverains, sur la biodiversité, sur une zone humide d'importance majeure selon l'inventaire de la Nouvelle-Aquitaine, sur un paysage préservé depuis des siècles appartenant au patrimoine dont la France peut s'enorgueillir.

[Prénom Nom]

[Signature]

**2. Manuscrit, 10 lignes, X mots (homme)**

[Date, Nom, Prénom. Série de grossièretés... barrées avec « annulé » écrit en travers]

---

**3. Dactylographié (14 pages dont 13 de pièces jointes), 22 lignes, 195 mots (couple)**

Transition énergétique ou « Charité bien ordonnée commence par soi-même »

En 2014, nous avons dû payer une taxe d'aménagement suite aux travaux de rénovation que nous avons menés dans notre maison. Nous n'étions pas prévenus de l'existence d'une telle taxe d'un montant si élevé qui n'est en rien justifié bien au contraire.

En effet, la rénovation de bâtiments anciens est un atout pour une région et plus généralement pour la fameuse transition écologique. Au lieu d'encourager une meilleure isolation, un chauffage plus économe, etc., **on invente des taxes dissuasives et contraignantes...**

La transition énergétique à laquelle nous sommes TOUS attachés doit commencer par des économies sur le patrimoine existant, sur les maisons que nous habitons, sur les bâtiments public de nos communes et nos régions et non par la promotion de parcs éoliens qui vont saccager les sols, détruire la mosaïque d'écosystèmes si fragiles, porter atteinte à la biodiversité, sans compter les conséquences négatives sur le tourisme, sur l'immobilier, et tout cela au nom d'une politique soi-disant « verte » qui ne survit que grâce à d'énormes subventions versées à des promoteurs souvent sans scrupules et ponctionnées sur les contribuables via leurs factures d'électricité...

Doc : Application de la taxe (2 pages) - 23/03/2014

Doc : Taxe d'aménagement -délais de paiement - 23 mars 2015

Doc : Aberration économique de certaines taxes en France – politiquement insolent - 9 janvier 2016 (2 pages)

*[autres pièces jointes : courrier au maire de Saint-Caprais-de-Blaye en date du 28 septembre 2018 ; échange avec la Ligue de protection des oiseaux, avec la Commission européenne]*

[Prénoms Noms]

[Signatures]

---

**4. Mail imprimé (2 pages), 32 lignes, 390 mots (couple)**

De : [Prénoms Noms, Adresse mail]

Envoyé : mardi 8 janvier 2019 11 30

À : Mairie de St Thomas

Objet : Doléances de [Prénoms Noms, Adresse]

Pièces jointes : Doléances de [Prénoms Noms, Adresse] ; pièce jointe sans titre 00045.txt

---

À l'intention de Monsieur le Maire de Saint-Thomas-de-Conac, secrétariat de mairie.

Comme convenu, veuillez trouver ci-joint les textes de nos doléances que nous vous demandons de bien vouloir imprimer et ajouter au cahier de doléances de la mairie.

Avec nos vifs remerciements d'avance et notre très cordial souvenir,

[Prénoms]

[Adresse]

---

Doléances [Prénom Nom, *homme*] auprès de la mairie de Saint-Thomas-de-Conac

Transparence et intégrité

Je souhaiterais que le conseil municipal agisse toujours dans l'intérêt général et qu'il informe, assez tôt avant le vote, les habitants de tout projet impliquant toute la population. L'objet de chaque vote important devrait en effet avoir été annoncé et les conseillers devraient assumer ouvertement leur choix ; le vote secret dans le cas d'un projet ayant un impact sur toute la population ne devrait pas être autorisé.

Nous devrions être assurés que les conseillers municipaux n'agissent pas selon leurs intérêts particuliers.

La délibération du 5 juin 2018 du conseil municipal de Saint-Thomas-de-Conac est l'illustration d'un vote sans consultation préalable de la population et dont la procédure (secret) peut faire craindre à l'influence d'intérêts particuliers.

[Prénom Nom, Adresse]

—

Doléances [Prénom Nom, *femme*] auprès de la mairie de Saint-Thomas-de-Conac.

Transparence et concertation

Nous sommes conscients de la charge de travail et des heures accumulées par les maires et conseillers municipaux à traiter - souvent bénévolement - des affaires de nos communes, si petites soient-elles, et nous en sommes reconnaissants. Toutefois, nous souhaiterions une meilleure information (réunions publiques) et une plus grande concertation avant le vote de délibérations qui ont un impact sur toute la population, comme par exemple, un projet d'implantation de parc éolien à proximité, avec des engins de 180 m de haut ; mais aussi avant toute délibération sur un projet dont le coût serait supérieur à un certain montant ; en cas de vive opposition durant cette concertation, prévoir la possibilité d'un vote de la population sur le projet.

Nous souhaiterions également que les services communaux et les services fiscaux s'entendent pour rendre accessibles au public le calcul des impôts locaux, leurs montants, les raisons d'éventuelles exemptions, augmentations ou diminutions.

Enfin, nous nous demandons s'il ne serait pas possible d'envisager que certaines communes de moins de 1000 habitants se regroupent ou regroupent certains services afin de diminuer les coûts de personnel, de fonctionnement, d'entretien (moins de conseillers municipaux, moins de personnel de mairie, moins de locaux, etc.). Toutefois agir avec prudence afin de préserver une réelle « proximité », proximité qui permet aux élus locaux de mieux connaître et - espérons - mieux **SERVIR** - les habitants.

[Prénom Nom, Adresse]

—

##### **5. Dactylographié (2 pages), 52 lignes, 588 mots (homme)**

[Prénom Nom]

St-Thomas-de-Conac

DOLÉANCES (janvier2019)

1) Que l'État fasse des économies.

Diminuer le nombre d'ÉLUS à tous les niveaux.

Diminuer le train de vie de l'État.

Diminuer le salaire de certains hauts fonctionnaires et élus ainsi que de nombreux avantages ;

2) Augmenter le SMIC de 2 à 5 % ( il ne faut pas aggraver le chômage).

3) Il faut généraliser la participation aux bénéfices dans les entreprises, et l'augmenter pour qu'elle soit suffisamment motivante pour les employés (par exemple : investissement, rémunération des actionnaires et participation pourraient être au même niveau).

4) Remettre le système fiscal à plat.

Il n'est pas normal que plus de 50 % des Français ne participent pas à l'impôt.

Éviter les fraudes. Payer l'impôt à partir du 1<sup>er</sup> euro (même symboliquement) et augmenter progressivement en multipliant le nombre de tranches. Mais l'impôt ne doit pas être confiscatoire.

Le taux total des prélèvements fiscaux doit diminuer, on ne doit plus être les champions du monde.

5) Simplifier et regrouper les aides sociales, et éviter les fraudes (1,8 million de fausses cartes vitales !!!).

6) La transition énergétique doit être progressive et UTILE.

La France ne produit que 1 % du CO2 mondial ; si on est très efficace dans sa réduction, nous parviendrons à 0,7 %, donc 0,3 % d'économie de CO2. Qu'est-ce que ça représente par rapport à la production mondiale ? Et que représente l'effort de la France dans le réchauffement climatique ? Et que représente l'activité de l'homme dans ce phénomène ? Certainement il a un rôle mais l'évolution climatique a été cyclique à travers les siècles et sous la dépendance d'autres phénomènes.

Alors pourquoi construire des ÉOLIENNES, gouffre financier, ne survivant que grâce aux subventions et au rachat subventionné très cher de sa production ? Les gagnants sont les investisseurs dans ces sociétés dont l'argent est rémunéré à un taux très élevé.

Alors NON, nous ne voulons pas d'ÉOLIENNES dans des endroits remarquables pour la BIODIVERSITÉ, ou pour des PAYSAGES. De plus que fait-on du principe de précaution ? On construit les éoliennes à 500 mètres des maisons, nous sommes les seuls en Europe ! L'Académie de médecine recommandait une distance minimum de 1 kilomètre.

7) Sur le plan éthique :

a) Pas de GPA :

C'est une marchandisation d'un ventre, contraire à la dignité humaine et qui sera une source de problèmes juridiques, humains psychologiques et sociologiques.

b) PMA :

Elle a été créée pour des couples hétérosexuels stériles ; c'est un acte médical. Si la PMA doit être utilisée pour convenances personnelles (célibataire ou couple homosexuel féminin), ce n'est plus un acte médical et ne doit pas être remboursée par la Sécurité sociale.

c) EUTHANASIE

NON. Augmenter les centres de soins palliatifs : OUI

La loi LEONETTI et les soins palliatifs permettent une fin de vie supportable. Dire oui à l'euthanasie = prendre rendez-vous avec la mort (c'est peut-être facile quand on est en bonne santé mais que ressent-on, plus ou moins conscient quand les proches font venir la seringue fatale ?) La vie spirituelle peut être belle !

8) L'IMMIGRATION

a) Il faut la limiter.

b) Il faut lutter contre le communautarisme et l'intégrisme.

Nous voulons rester Français, avec notre culture et nos racines judéo-chrétiennes. Nous demandons au gouvernement d'inciter les immigrés et leurs descendants français bien intégrés et devenus **républicains** de convaincre leurs compatriotes qui veulent vivre en France à devenir français, et à épouser les lois et coutumes françaises.

Ne serait-ce pas un bon moyen de rapprocher les communautés et de montrer leur bonne volonté ?

---

**6. Manuscrit (feuille de cahier grands carreaux), 35 lignes, 306 mots (association)**

Je ne sais pas où va atterrir ce petit mot mais il y a des choses qui doivent remonter au plus haut, nos administrations sont toutes très loin du terrain et de la pratique, la théorie est leur seul moyen d'exister.

Notre marais est actuellement géré au plus près financièrement et pratiquement en suivant la vie du marais tous les jours.

Il est en cours 1 projet de passe [à] poissons sur toutes nos écluses (6-8) pour faciliter la remontée du poisson (civelles, lamproies).

Ce ne sont que des rêves d'écolos. Les civelles remontent déjà ; pour preuve, il s'en pêche (illégalement) au milieu du marais ; les lamproies, c'est une envie de chercheur écolo en délire (des gens irresponsables).

Sur le marais depuis quelques années sont protégés les plus grands prédateurs qu'il soit : le héron, cormoran, aigrette garzette, cigogne, etc. Tous ces oiseaux prélèvent tous les insectes qui faisaient la richesse et la diversité de notre faune, les grenouilles, et tuent tous les plus petits qu'eux. Ils mangent tous les poissons (chaque prédateur mange son poids tous les jours) ; dans quelques années, ces oiseaux seront les rois du marais, se battront entre eux et contre nous !!! Ce sera trop tard.

En définitif, les passes poissons très coûteuses (15-20 fois notre budget Ass. foncière) ne sont pas une priorité surtout si une tempête semblable à 99 survenait.

L'argent serait employé plus judicieusement par exemple en venant en aide aux sinistrés de toutes sortes (inondations, tempête) :

- que la raison revienne,
- que l'argent du contribuable serve utilement.
- Pas de passes poissons inutiles et coûteuses.
- Régulation impérative des prédateurs.
- Gestion du marais par les gens du cru.
- Argent mieux utilisé et moins gaspillé.

Sûrement ceci restera lettre morte. J'espère être contacté pour prouver le contraire.

[Initiales], président Association foncière

Mairie de Saint-Thomas-de-Conac

[Signature]

---

**7. Mail imprimé, 2 lignes, 25 mots (femme, même que n° 3)**

Lundi 21 janvier 2019, 10:44

Merci de bien vouloir attacher ce document sur mes réclamations dans le cahier des doléances, cordialement, [Prénom Nom]

Cahier de Saint-Thomas-de-Conac

[pièce jointe : article « La taxe sur votre cabane de jardin va augmenter ! »  
<https://contrepoints.org/2019/01/21/190071>

Registre clos le mercredi 20 février 2019.

Daniel Rousseau  
Le Maire [tampon mairie, signature]

[FIN]